

Avis

Générale

colonial

Avis n° n°1 Avis relatif au concours d'admission au stage de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer.

n°1

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
30 juillet 1935

Numéro JO
n° 465 du 31/08/1935

Date du numéro
31 août 1935

TEXTE INTÉGRAL

Par arrêté du Ministre des colonies, en date du 30 juillet 1935, le concours prévu par l'article 6 du décret du 10 juillet 1920, modifié par le décret du 20 février 1934, pour l'admission au stage à l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, des adjoints principaux et adjoints des services civils et des commis principaux des secrétariats généraux des colonies, aura lieu à Djibouti les 1° » et 2 avril 1936, Le nombre des places mises au concours est fixé à dix-neuf,